

# Le projet Sanajiit

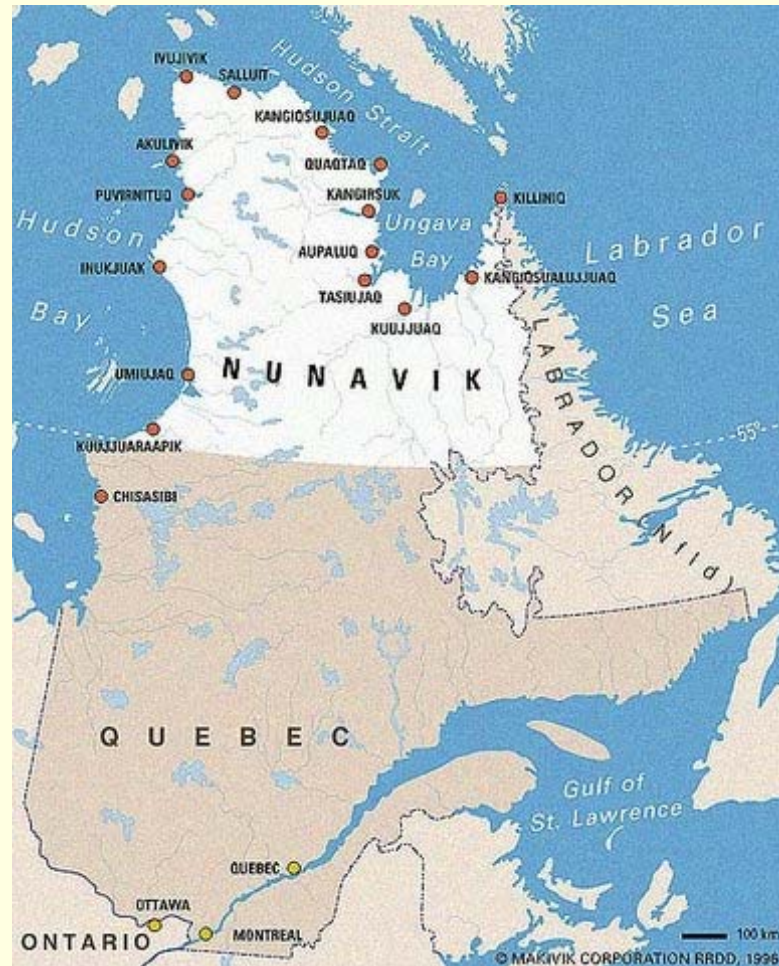
---



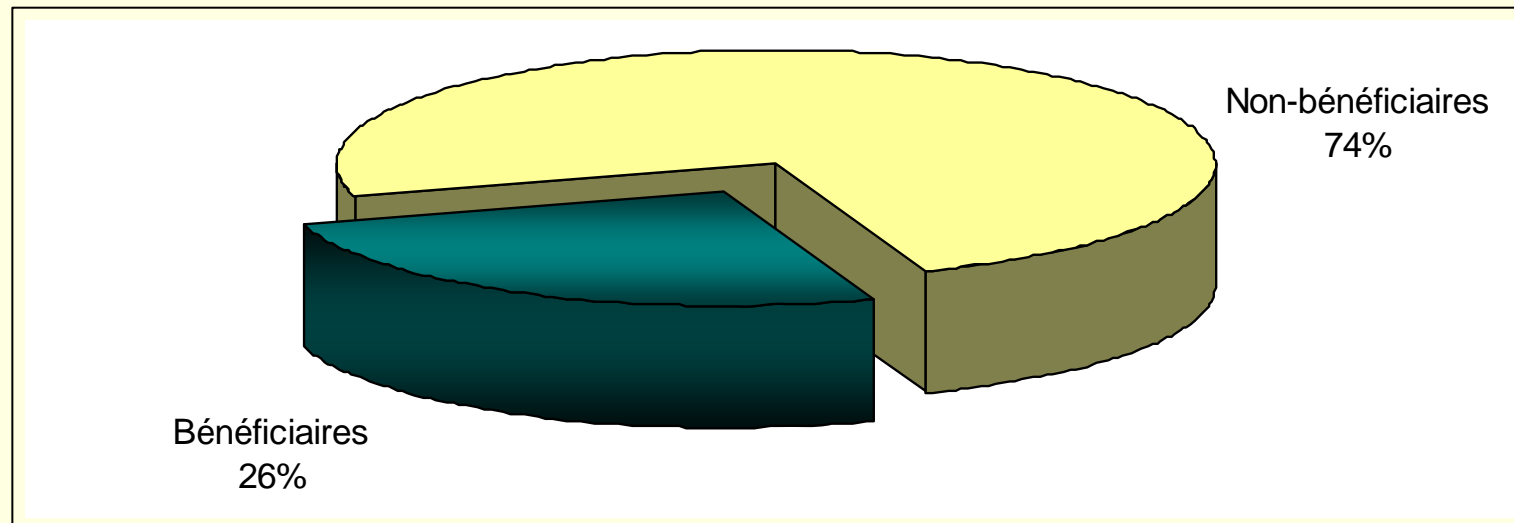
Service de l'emploi, de la formation, du  
soutien du revenu et de garde à l'enfance  
Administration régionale Kativik

Mai 2007

# Le Nunavik



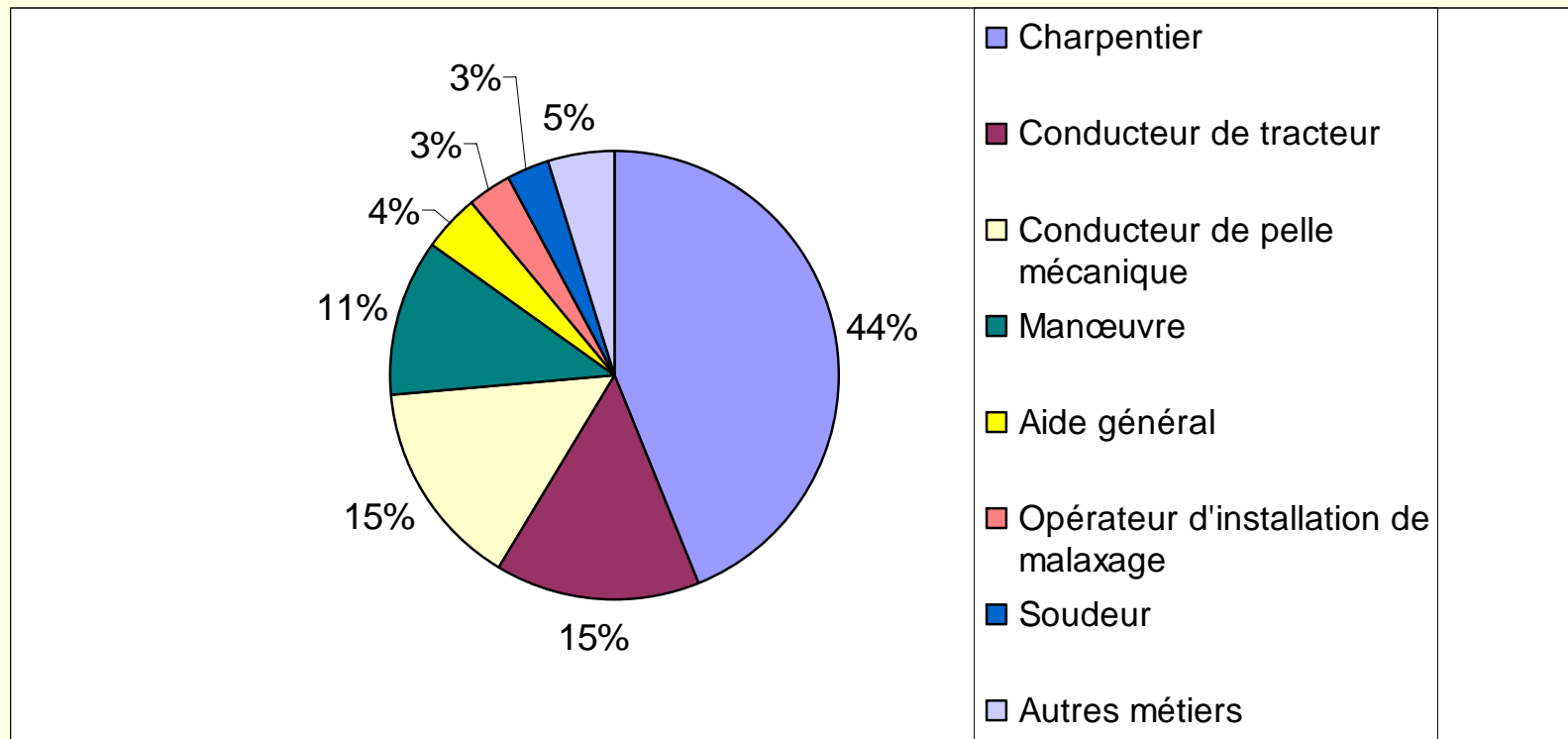
# L'industrie de la construction au Nunavik



Nombre d'emplois saisonniers : 434

Source : données de l'ARK, 2005.

# Heures enregistrées par les travailleurs du Nunavik – selon le métier



Source : données de la CCQ, 2005.

# Problèmes et défis

---

- Transfert des connaissances
- Conservation des travailleurs
- Nombre insuffisant d'heures travaillées
- Manque de confiance
- Manque de coordination
- Lois et règlements de l'industrie de la construction

# Projet Sanajiit - objectifs stratégiques

---

- Maximiser le nombre d'emplois dans l'industrie de la construction détenus par des Inuits;
- Stimuler l'intérêt des Inuits pour les carrières dans l'industrie de la construction;
- Informer les entrepreneurs en construction du droit des Inuits d'accéder aux emplois de l'industrie.

# Projet Sanajiit - plan d'action (2004-2009)

---

- Qualifier 80 travailleurs de la construction inuits par l'entremise de programmes de formation liés à l'industrie de la construction;
- Établir une liste d'embauche régionale;
- Mettre sur pied de la formation en milieu de travail;
- Certifier 20 travailleurs de la construction inuits, afin qu'ils puissent être admis aux examens de la CCQ.

# Carnet d'apprentissage

---

- Cinq métiers : charpentier, électricien, plombier, conducteur de machinerie lourde, mécanicien de machinerie lourde;
- Deux exemplaires du carnet : un pour le participant et un pour les dossiers;
- Modules organisés de façon à permettre l'évaluation des compétences;
- Modules correspondant à la formation approuvée par le MEQ;
- La durée et l'ordre des modules ne sont pas prédéterminés;
- Des signatures confirment l'acquisition des compétences;



# Responsabilités des entrepreneurs

---

- Favoriser l'accès des Inuits aux chantiers de construction du Nunavik;
- Veiller à ce que les apprentis inuits aient la possibilité d'apprendre toutes les compétences requises;
- Évaluer les compétences acquises;
- Intégrer des Inuits dans les équipes de travail;
- Veiller à ce que les apprentis inuits accumulent le nombre d'heures travaillées requis et acquièrent les compétences nécessaires, afin de pouvoir s'inscrire aux examens de qualification de la CCQ.

# Rôles des compagnons

---

1. Formateur
2. Partenaire
3. Leader
4. Évaluateur

# Programme de formation en milieu de travail

---

Dans le cadre de son programme de formation en milieu de travail, l'Administration régionale Kativik accorde une aide financière pour couvrir les dépenses suivantes de l'employeur, jusqu'à concurrence de 60 % des coûts :

- Le salaire des employés participants jusqu'à concurrence de 11,80 \$/heure;
- Charges sociales obligatoires de l'employeur : 100 %;
- Formation;
- Matériel de formation, ainsi que l'équipement et les installations nécessaires;
- Déplacements.

# Projet Sanajiit - réalisations

---

- Une base de données a été créée à partir des renseignements de la CCQ pour suivre les travailleurs de la construction du Nunavik;
- Un cours a été offert à tous les participants au projet Sanajiit : Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Une formation préparatoire à l'emploi a été offerte à quelques participants au projet Sanajiit;
- Le programme de formation en milieu de travail de l'ARK a été adapté (45 participants à ce jour);
- De l'information au sujet du projet a été transmise aux entrepreneurs en construction qui réalisent des projets au Nunavik;

# Projet Sanajiit – réalisations (suite)

---

- La banque de données sur les travailleurs inscrits au projet Sanajiit a été mise à jour;
- Des chantiers de construction ont été visités, afin d'observer la formation des apprentis;
- Un certain nombre de programmes reliés à l'industrie de la construction ont été mis en place en partenariat avec la Commission scolaire Kativik.

# Projet Sanajiit - objectifs (2007-2008)

---

- Continuer d'insister auprès de la CCQ pour qu'elle crée un bassin de travailleurs distinct pour le Nunavik;
- Négocier avec la CCQ la façon d'appliquer au Nunavik les critères à l'égard de la carte d'apprenti;
- Créer le Comité directeur de l'emploi et de la formation en construction du Nunavik;
- Accroître le nombre de participants au projet Sanajiit qui travaillent sur les chantiers de construction;
- Faire connaître et promouvoir les droits des travailleurs de la construction inuits.

# Mise en œuvre

---

- Engagement politique ferme;
- Partenariat avec les entrepreneurs;
- Rôle d'agence de placement;
- Augmentation de la diffusion de l'information;
- Amélioration des communications;

# Mise en œuvre (suite)

---

- Développement d'un bassin stable de travailleurs formés;
- Incitatifs financiers offerts aux entrepreneurs pour permettre le transfert des compétences;
- Priorité aux entrepreneurs et aux travailleurs qui s'engagent vraiment à la réalisation du projet Sanajiit.